

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCES-VERBAL N°2 DU 1ER FEVRIER 2013

SAISON 2012/2013

Présents:

Mesdames : Valérie DELOUTRE, Nathalie HENAULT

Messieurs: Yves BOUGET (Président), Jean-Paul ALORO, Jean-Marie CALATRABA, Christian CHEBASSIER, Alain

DE FABRY, Jean-Paul DUBIER, François FOCARD, Eric TANGUY

<u>Invités</u>:

Madame: Aline GEMISE-FAREAU (Conseil de Surveillance)

Monsieur: Jean-Marie SCHMITT (DTN)

Assiste:

Madame: Brigitte CERVETTI

Absentes excusées :

Mesdames: Anny COURTADE, Estelle MORCANT-RIQUIER, Annie PEYTAVIN

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le quorum étant atteint, le Président, Yves BOUGET, ouvre la séance à 14H.

Il rappelle l'obligation de confidentialité à laquelle sont astreints les participants aux réunions du Conseil d'Administration.

A cette fin, un feuillet d'engagement de confidentialité individuel est soumis à la signature des membres, comme des invités.

2. DESIGNATION DES MANDATS DU BUREAU EXECUTIF

Sont désignés :

Vice-Présidente : Valérie DELOUTRE
 Vice-Président : Jean-Paul ALORO
 Vice-Président : François FOCARD
 Vice-Président : Jean-Paul DUBIER

- Trésorier Général : Christian CHEBASSIER

Trésorière Générale Adjointe : Nathalie HENAULT
 Trésorier Général Adjoint : Jean-Paul DUBIER

- Secrétaire Général : Alain DE FABRY

- Secrétaire Générale Adjointe : **Estelle MORCANT-RIQUIER**

- Secrétaire Général Adjoint : Christian CHEBASSIER

Les signatures des comptes sont attribuées au Président, Yves BOUGET, au Trésorier Général, Christian CHEBASSIER, au Secrétaire Général, Alain DE FABRY, aux comptables, Mauricia BENON et Velamarie THALY.

Le Président donne pouvoir à Madame Mauricia BENON et Monsieur Velamarie THALY pour effectuer toute opération sur les comptes bancaires Crédit Mutuel, ainsi que les comptes Crédit Mutuel n°20607301 et n°20607401.

Aucune autre modification n'est apportée à l'ensemble des autres délégations de pouvoir sur les comptes bancaires de la FFVB.

Approbation du point 2 de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité

3. <u>DESIGNATION DES SECTEURS DE FONCTIONNEMENT</u>

Attributions fixées par le Conseil d'Administration.

Il est procédé par le Président à la lecture des postes attribués selon les secteurs :

3.1 PRESIDENCE – Responsable Yves BOUGET

Attributions statutaires du Président

Relations Internationales - Relations Ministérielles - Relations CNOSF - Relations DTN - Relations LNV Relations DOM-TOM - Relations Equipes de France

Salariée attachée : Sylvie PROUVE (Secrétariat Présidence)

Chargés de mission et représentants rattachés au secteur :

- Représentation du Président à la FIVB : Valérie DELOUTRE Philippe BEUCHET Annie PEYTAVIN
- Représentation du Président à la CEV : Patrick KURTZ Valérie DELOUTRE Philippe BEUCHET - Jean-Paul ALORO (Coupes d'Europe)
- Représentation du Président au CNOSF : Instance : Philippe BEUCHET Conciliation : Alain DE FABRY
- Représentation de la FFVB à la LNV : Valérie DELOUTRE Alain DE FABRY Jean-Michel BARRE (représentant le Président)
- Chargé de mission DTN, Equipes de France, Ministère : François FOCARD
- Chargés de mission DOM-TOM : Valérie DELOUTRE Patrick KURTZ
- Chargés de mission Antidopage : Annie PEYTAVIN Alain DE FABRY

3.2 FINANCES & RESSOURCES HUMAINES - Responsable Christian CHEBASSIER

Attributions statutaires du Trésorier Général - Contrôle budgétaire - Service Comptabilité - En charge des Ressources Humaines

Attributions particulières fixées par le Conseil d'Administration : mise en place de la facturation directe aux adhérents

Salariés attachés : Mauricia BENON - Velamarie THALLY (Service Comptabilité Fédérale)

Salariée attachée : Sylvie PROUVE (Secrétariat Ressources Humaines)

Commission(s) et chargé(s) de mission rattachés au secteur :

3.2.1. COMMISSION CENTRALE FINANCIERE (CCF) Présidente : Christine DANCOT Commissaires : Christian CHEBASSIER - Jean Paul DUBIER - Amine HACHELAF - Serge RENAULT - Philippe VENDRAMINI

Attributions fixées par les règlements fédéraux

Chargé de mission auprès du Trésorier Général (transition & analytique) : Jean-Paul DUBIER Chargé de mission auprès du Responsable des Ressources Humaines (référent social) : Philippe VENDRAMINI

3.3. TECHNIQUE & HAUT-NIVEAU - Responsable François FOCARD

Affaires Techniques & Haut-Niveau - élu référent DTN & EQUIPES NATIONALES - En charge des formations et du PES

Attributions particulières fixées par le Conseil d'Administration : mise en place des bassins de pratiques

Salariées attachées : Pascale FREYCHE - Laurence PLASSE (Secrétariat)

Salariés attachés : Patrice MARQUET (Directeur Beach) — Christine ROUAN (Secrétariat Beach)

Commission(s) et Chargé(s) de mission rattachés au secteur :

3.3.1. COMMISSION CENTRALE BEACH (CCB) Président : Karim KHEMIRI-LEVY

Commissaires : Zélie AMARD - Fabrice CHARCHAUDE - Francis DRUENNE - Thierry GLOWACZ - Maël DE KERGRET - Yves LABROUSSE - Dominique REY Attributions fixées par les règlements fédéraux

Attributions fixees par les regiernents rederaux

3.3.2. COMMISSION CENTRALE DES EDUCATEURS ET DE L'EMPLOI (CCEE) Président : Jean-Francois MOLEY

Commissaires : Brigitte GEILER - Jean MARTIN - Hervé MAZZON - Vincent ROCHE - Julien VERNEY

Attributions fixées par les règlements fédéraux

Chargé de mission auprès du responsable Technique & Haut-Niveau pour la formation des joueurs : Michel DESMEDT

Chargé de mission auprès du responsable Technique & Haut-Niveau pour Equipes de France masculines : Pascal FOUSSARD

Chargé de mission auprès du responsable Technique & Haut-Niveau pour Equipes de France féminines : Francis DRUENNE

Chargé de mission auprès du responsable Technique & Haut-Niveau pour les bassins de pratiques (projet ZENITH) : Eric HEURTEBIZE

3.4. COMMUNICATION - MARKETING - EVENEMENTIEL - Responsable Nathalie HENAULT

Communication Fédérale interne/externe - Institutionnels - Partenariats - Organisations Salariées attachées : Chrystèle SIBILLA (Directrice évènementielle) - Caroline THOMAS (Marketing)

Commission rattachée au secteur :

3.4.1. COMMISSION FEDERALE DE L'EVENEMENTIEL (CFE) Présidente : Madame Estelle MORCANT-RIQUIER

Volontariat (composition de la commission non figée pour le moment) : Zélie AMARD - Patrick OCHALA (organisations) - Karim KHEMIRI-LEVY (communication) - Virginie MOINEAU (évènementiel)

Attributions fixées par le Conseil d'Administration

3.5. DEVELOPPEMENT & VIE FEDERALE - Responsable Jean-Paul DUBIER

Projets communications & développements internes (instances décentralisées et clubs affiliés) Salarié attaché : Stéphane LAMIRAND (Agent de développement)

Commission(s) et chargés de mission rattachés au secteur :

3.5.1. COMMISSION FEDERALE DE DEVELOPPEMENT (CFD) Président : Laurent DANIEL

Commissaires : Guillaume BALLAND* (formation professionnalisation) - Brigitte CERVETTI (relations adhérents/siège) - Alain CORNICARD* - Cédric DURAND* (boutique) - Sébastien GONCALVES-MARTINS (Wikipédia & formations dirigeants) - Richard GOUX (sport santé) - Dominique HALLARD* (FFSU) - Eric HEURTEBIZE (AAP & fidélisation) - Bertrand LAURET (dématérialisation) - Christophe LUYS* (création de clubs) - Frédéric PASTORELLO* (Compet'lib) - Francis ROEFF* (recrutement jeune) - Marc VANTOUROUT* (UNSS) - Pierre VOUILLOT (UFOLEP) Provenant du Conseil de Surveillance : Claude ROCHE - représentant de la DTN : Arnaud BESSAT

* volontariat (composition de la commission non figée pour le moment)

Attributions fixées par le Conseil d'Administration : revue fédérale – formations de proximité – soutien aux instances en difficulté – relations adhérents/siège – boutique adhérents – club parrain/club support – création clubs et fidélisation – Wikipédia & formation dirigeants – sport santé – aide aux projets – dématérialisation – passerelles scolaires et universitaires –

3.6. <u>AFFAIRES INTERNES & VIE ASSOCIATIVE</u> - Responsable Alain DE FABRY

développement groupement sportif départemental – affinitaires & pratiques rattachées

Attributions statutaires du secrétariat général - Organisation du siège - Relation Conseil de Surveillance - Relation Conseil National des Ligues - Relations réglementaires instances décentralisées, clubs affiliés - En charge des commissions centrales et fédérales

Salariés attachés : Sylvie PROUVE (Secrétariat) - Anne LANDOIS - Jean-Marie RAGEUL

Thierry BOLOMEY (Informaticien)

Florence BLANCHARD (Juriste)

Chargés de mission et Commissions rattachés au secteur :

Chargée de mission auprès du responsable du secteur (secrétariat général déléguée) : Brigitte CERVETTI

Chargé de mission auprès du responsable du secteur (informatique) : Guillaume BITON (poste à renforcer)

3.6.1. COMMISSION CENTRALE SPORTIVE (CCS) Président : Rodolphe ADAM

Commissaires : Jacques TARRACOR - Frédérick FRANCILLETTE (LNV) - Yves MOLINARIO - Frédéric PASTORELLO - Dominique REY - Olivier SERRE

Représentant de la DTN : Philippe CHEVALET Attributions fixées par les règlements fédéraux

Attributions particulières fixées par le Conseil d'Administration : bassins sportifs - feuille de match électronique

Salariés attachés à la CCS : Eric COLAS & Boris DEJEAN

3.6.2. COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE (CCA) Président : Stéphane JUAN

Commissaires : Alain CORNICARD - Jacques DEMISELLE - Marc LAMBERT - Philippe MARENC - Patrick RACHARD - Gil RAILLON

- Sylvain GILBERT

Chargés de mission CCA : Linda ROYO - Marc BERARD - Patrick DEREGNAUCOURT - Olivier SETRUK - André TROESCH

Attributions fixées par le Code du Sport Salarié attaché à la CCA : Johan SOUMY

3.6.3. COMMISSION CENTRALE DES STATUTS ET REGLEMENTS (CCSR) Président : Daniel KARBOVIAC

Commissaires : Philippe BEUCHET - Frédéric DUBOIS - Georges MEYER - Claude ROCHE - Francis ROEF

Attributions fixées par les règlements fédéraux Salariée attachée à la CCSR : Nathalie LESTOQUOY

3.6.4. COMMISSION CENTRALE DE DISCIPLINE ET D'ETHIQUE (CCDE) Président : Alain MORILLO

Commissaires : Alain ARIA - Georges LOISNEL - Jacques NEYRET - Patrick OCHALA - Nicolas REBBOT - André-Luc TOUSSAINT

Attributions fixées par les règlements fédéraux Salariée attachée à la CCDE : Nathalie LESTOQUOY

3.6.5. COMMISSION CENTRALE MEDICALE (CCM) Président : Richard GOUX

Commissaires : Maryse DUPRE - Annie PEYTAVIN - Jacques BLANC - Francis GENSON - Marc GIAOUI - Véronique LAMBERTZ - Eric VERDONCK

Attributions fixées par les règlements fédéraux

3.6.6. COMMISSION FEDERALE D'APPEL (CFA - seconde instance) Président : Yanick CHALADAY

Commissaires: Anny BOSCA - Julie GLIKSMAN - Nicole QUENTIN - Michel BOURREAU - Georges

LABBOUZ - Robert VINCENT

provenant de la LNV : Thierry MINSSEN - provenant du Conseil de Surveillance : Jean-Louis LARZUL

Attributions fixées par le Code du Sport

Salariée attachée à la CFA : Nathalie LESTOQUOY.

Les commissions en cours de constitution

Dans l'attente de leur composition définitive, les commissions de la mandature précédente assurent règlementairement les dossiers courants.

3.6.7. COMMISSION D'AIDE ET DE CONTROLE DES CLUBS FEDERAUX (CACCF) - DNACG fédérale de première instance : en cours de constitution

Le Président de la CACCF soumettra la composition de sa commission à l'approbation du Conseil de Surveillance

3.6.8. CONSEIL SUPERIEUR DNACG (seconde instance): en cours de constitution

Le Président du Conseil Supérieur soumettra la composition de son conseil à l'approbation du Conseil de Surveillance

- provenant du Conseil de Surveillance : Albert CHARPENTIER

Attributions fixées par le Code du Sport

Salarié attaché à la DNACG : Joachim BERNARD

3.6.9. COMMISSION ANTIDOPAGE FEDERAL (première instance) - en cours de constitution

3.6.10. COMMISSION FEDERALE D'APPEL ANTIDOPAGE (seconde instance) - en cours de constitution

- provenant du Conseil de Surveillance : Didier CHENOUN

Attributions fixées par le Code du Sport

3.6.11. COMMISSION DES AGENTS SPORTIFS (CAS) - Président : Gauthier MOREUIL -

suppléants : à déterminer

Commissaires : en cours de constitution *Attributions fixées par le Code du Sport*

3.6.12. COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES ET DES ASSEMBLEES GENERALES (CSOEAG) Président : Georges GUILLET

Monsieur Georges GUILLET doit soumettre la composition de sa commission à l'approbation du Conseil de Surveillance

Attributions fixées par le Code du Sport

Salariés attachés à la CSOEAG : Sylvie PROUVE (Secrétariat) - Thierry BOLOMEY (Informaticien) - Florence BLANCHARD (Juriste).

Plusieurs points sont débattus.

- a) Jean-Paul ALORO soulève deux questions:
- il évoque sa légitimité à porter la voix de la LNV dans une **représentation** de la Présidence auprès de la **CEV**, notamment sur la question des Coupes d'Europe ;
- il intervient ensuite sur le vide juridique du règlement LNV sur une **représentation FFVB** auprès du Bureau et du Comité Directeur LNV post élections fédérales, alors que celles de la LNV se sont déjà déroulées.

Ce à quoi il est répondu que cet état du règlement ne saurait induire une non représentation fédérale dans les instances LNV dans l'attente des élections du 30 Juin prochain.

Le Président de la FFVB est de droit membre au Bureau et au Comité Directeur de la LNV et en cas d'empêchement, doit pouvoir y être représenté.

Bien qu'une personne qui représente le Président de la FFVB ne soit pas membre de l'exécutif fédéral, il a délégation pleine et entière pour le représenter.

- b) Concernant la **Commission Marketing commune FFVB/LNV**, il est entendu que celle-ci est en construction. Jean-Paul ALORO renouvelle sa proposition de travailler de concert avec la FFVB.
- c) Aline GEMISE-FAREAU se fait préciser le nombre de commissaires nécessaires à la **composition de la CSOEAG** (5 membres minimum). Elle rappelle ensuite que selon l'article n°31 §2 de nos statuts, la désignation des membres de cette commission ressort des compétences du Conseil de Surveillance.

Le Secrétaire Général avait omis ce point, mais il défend que la désignation du Président de la Commission Centrale reste du ressort du Conseil d'Administration.

Le Président indique que les gens de l'art seront consultés sur cette question.

- d) Jean-Marie SCHMITT précise la représentation DTN d'**Arnaud BESSAT** au sein de la Commission de Développement et il faudra par ailleurs flécher ses missions à la fois sur la Commission Développement et sur le secteur Technique.
- e) Jean-Paul ALORO pose la question d'une **double représentation LNV** au sein de la Commission Antidopage dans la mesure où Didier CHENOUN y figure déjà au titre du Conseil de Surveillance. Il est convenu que Didier CHENOUN pourra avoir les deux casquettes ou bien que la LNV pourra être représentée par une autre personne.

Concernant l'AFLD il évoque la question de la confidentialité des communications. Celles-ci passent par le contact officiel fédéral qui doit encore être désigné.

Le Président soumet au vote le point 3.

Approbation du point 3 de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité

4. ATTRIBUTIONS DES ORGANISATIONS

4.1. Coupe de France

Le Président informe qu'il attend l'annonce officielle de la candidature de Nancy-Vandœuvre, la Ligue Côte d'Azur s'étant finalement retirée. L'Île de France est également en lice, la Mairie de Paris s'étant récemment montrée favorable à une organisation parisienne (Coubertin serait finalement disponible). Il y a urgence à se prononcer vu que la FFVB devra se positionner lundi 4 Février.

4.2. Lique Mondiale

Une première série de matches encadre malheureusement l'Assemblée Générale fédérale, les Volleyades et les qualifications féminines.

Plusieurs candidatures : Metz, Montbéliard, Lyon, Boulazac, Toulouse et Rouen, pour quatre matches seulement.

Le Président rappelle certains critères qui présideront aux attributions :

- une ligue en dette avec la FFVB ne devrait pas pouvoir organiser,
- un suivi budgétaire doit pouvoir être effectué sur chaque organisation
- la FIVB s'est opposée à une organisation sur Lyon pour des raisons d'aménagement de la salle.

Jean-Marie CALATRABA demande un sursis pour Lyon, indiquant qu'une réflexion politique est menée sur des investissements lourds sur le Grand Palais. Le Président promet d'informer officiellement Hervé GOLFETTO des demandes de la FIVB.

Eric TANGUY demande si les financements ont été étudiés. Il rappelle que le déplacement de la Bulgarie est entièrement à notre charge.

C'est la Fédération qui fixe les jours du week-end où les rencontres pourront se dérouler.

Les couplages de salles retenus sont : Metz/ Montbéliard et Rouen/Toulouse.

5. MODIFICATINS DU RGEN

5.1. Barrage d'accession au premier niveau national

Un document émanant de la CCS est donné aux membres pour information, explicitant la formule des barrages de National 3 (approuvée en Assemblée Générale par les représentants des clubs).

Jean-Marie SCHMITT alerte sur le danger qu'il y aurait par ce biais à priver certains territoires d'une représentation au premier niveau nationale.

Un observatoire sera mis en place afin de se prémunir de telles conséquences.

5.2. Réglementation DAF

Il est question de pouvoir moduler les sanctions existantes en les allégeant.

Il conviendra dans les sanctions évoquées pour chacun des 4 principes (absence équipe réserve, absence inscription CDF Jeune, nombre de licenciés au 31/01, nombre d'unités de formation et équipe 6 x 6), de reformuler la notion de sursis de la façon suivante : « Rétrogradation de l'équipe, pouvant être assortie d'un sursis de trois saisons ».

Approbation du point 5.2 de l'ordre du jour : **adopté par 7 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre**

6. QUESTIONS DIVERSES

Le Président précise que pour les Conseils d'Administration futurs, et conformément au règlement intérieur, ne seront prises en compte que les guestions diverses annoncées à l'avance.

6.1. Conflit de date de compétitions de jeunes

Les Championnat d'Europe Juniors tombent en même temps que les finales de Coupe de France de la catégorie.

Deux problèmes sous-jacents : les risques d'iniquité entre les clubs, mais aussi de refus d'une sélection internationale.

Pour les joueurs bénéficiant de contrats pro, le cas est prévu.

Le Président demande à ce qu'on étudie la question et qu'une solution soit trouvée. Tout autant d'ailleurs pour les jeunes que pour les seniors, puisqu'un vide juridique existe dans les deux cas.

6.2. Coopération DOM-TOM et internationale

Le DTN évoque la demande de la Nouvelle-Calédonie pour faire participer ses jeunes aux Volleyades, ainsi que celle de la Réunion pour participer aux Jeux des Iles.

Ces demandes appellent un positionnement fédéral.

Il est également rappelé que certaines conventions sont toujours d'actualité (Qatar, Confédération Africaine). Celles avec l'Algérie et le Niger n'auraient pas été dénoncées. Traditionnellement la FFVB collaborait avec certaines Fédérations étrangères. Ainsi des sessions de formation sont-elles toujours organisées en métropole.

6.3. Affaire disciplinaire

Eric TANGUY évoque un problème de certificats médicaux sur lequel le Président de la CCD avait interpellé le Bureau par courrier du 18 Décembre dernier. En l'absence de réunion de celui-ci jusqu'aux élections, il indique que sa responsabilité d'élu est engagée et souhaiterait savoir ce qu'il en est et s'il y avait une velléité de saisir le Procureur de la République.

Le Secrétaire Général répond que le dossier était en cours d'instruction et que la CCD a édité son PV voici deux jours. Entre temps les joueurs concernés s'étaient vus retirer leur licence.

François FOCARD se dit choqué de la forme et de la divulgation d'une telle information en cours d'instruction.

Il sera fait appel à des compétences juridiques pour connaître la meilleure attitude à tenir dans pareil

Eric TANGUY tient à faire noter à ce procès-verbal que le Conseil d'Administration donnera son avis une fois cet avis de l'expert juridique obtenu.

Le Président souligne les deux aspects de la question :

- le rôle d'un Président de Commission Centrale de Discipline.
- son aspect juridique. Devant les répercussions juridiques lourdes de cette question du certificat médical, la problématique pourrait être traitée par la Commission Centrale des Statuts et Règlements.

6.4. Demande de contrôle du processus informatique électoral

Eric TANGUY évoque le courrier que Nathalie VALLOGNES et lui-même ont adressé à la FFVB demandant qu'un organisme indépendant puisse contrôler a posteriori le processus électoral informatique fédéral.

La réponse ne les satisfaisant pas, il repose la question.

Le Président répète qu'il ne lui appartient pas de se prononcer sur la règle électorale.

6.5. Composition du Conseil d'Administration

Eric TANGUY évoque un dernier point, celui du non-respect des membres que sa liste avait désignés pour siéger au Conseil d'Administration, indiquant qu'il n'est pas d'accord avec la désignation qui a été faite.

A son sens, les règlements fédéraux n'ont pas été appliqués et il amènera les éléments en temps voulu.

6.6. Qualifications internationales jeunes

Jean-Marie CALATRABA demande, au vu des éléments budgétaires apportés lors du dernier Comité Directeur, comment les deux niveaux Cadet(te)s et Juniors masculins allaient être financièrement accompagnés ?

6.7. Calendrier

Alain DE FABRY indique qu'un planning général des réunions fédérales a été diffusé.

Jean-Marie CALATRABA souhaiterait que les Conseils d'Administration se déroulent le samedi, jour convenant davantage aux personnes qui travaillent.

Le Président remercie par avance les administrateurs de respecter à l'avenir la règle des questions écrites.

Il clôt la séance à 16H.

Le Président, Yves BOUGET Le Secrétaire Général, Alain DE FABRY